

grossesse. Je donne ce témoignage en connaissance de cause, c'est-à-dire après avoir connu leur formule et les avoir employées dans un grand nombre de cas.

Je suis votre serviteur,

DR—

Montréal, 27 octobre 1885.

Nous voudrions pouvoir rendre ici l'impression de franc dégoût produite dans le public médical à l'apparition de cette pièce. Les confrères qu'il nous a été donné de rencontrer depuis ne nous ont pas caché leur indignation, et tous, sans exception, ont considéré qu'il était de notre devoir de protester, au nom du corps médical, contre cet attentat à la dignité et à l'honneur professionnels.

Nous protestons donc, espérant que, pour venir un peu tard peut-être, notre protestation n'en sera pas moins écoutée de ceux qui ont mission de la recevoir, et nous demandons au Bureau des Gouverneurs du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de voir à ce que l'on voie le fond de cette affaire. Si nos gouverneurs ont à cœur de sauvegarder l'honneur du corps médical, la tâche leur sera facile. On se plaint beaucoup du discrédit dans lequel est tombée la profession en certains quartiers. Les faits relatés plus haut en sont, à notre avis, une suffisante explication. Si nous perdons à ce point le respect de nous-mêmes, nous n'avons plus aucun droit au respect des autres.

La folie de Riel.

La *Minerve* du 2 février consacre son premier Montréal à répondre à l'article que nous avons publié touchant la folie de Riel, et elle y répond en niant tout simplement que le Dr Clark, surintendant de l'asile des aliénés de Toronto, ait tenu le langage que nous lui avons prêté, et ait affirmé que "sans aucun doute, Riel était fou."

Nous n'avons pas fabriqué le témoignage du Dr Clark. Il nous a été communiqué par le *Canadien* (No du 21 novembre 1885) où messieurs de la *Minerve* pourront le consulter à leur guise. Ils y verront ce qui suit :

"Le Dr Clark a été interviewé hier. Je n'ai aucun doute que cet homme fut fou, a dit le docteur en réponse à une question qui lui a été posée... Les divagations du journal tenu par Riel sont une preuve de sa folie... Le journal de Riel était un véritable non-sens, comme cela se présente toujours dans un cas semblable de folie."

M. le Dr Clark donne le nom de mégalomanie à la folie de Riel, et ajoute : "Il est tout à fait impossible pour lui de simuler cette apparence de folie." Enfin, il termine l'entrevue en disant : "Je n'ai aucun doute qu'une commission de médecins sans préjugés, ni de religion, ni de race, aurait été unanime à déclarer la folie de Riel."

Si donc nous avons avancé des choses inexactes, la *Minerve* n'aura qu'à s'en prendre à son compère du *Canadien*, naguère Rieliste acharné, aujourd'hui anti-Rieliste non moins ardent et sans doute aussi non moins convaincu.